

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Elaboration-de-la-carte-des-formations-2025-pas-sans-nous>



école & société

# Élaboration de la carte des formations 2025 : pas sans nous !

- Réforme Voie pro -

Date de mise en ligne : mercredi 15 novembre 2023

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Alors que dans certaines académies la carte des formations en lycées professionnels suit son parcours des instances régionales, d'autres se projettent déjà sur l'élaboration de celle de la rentrée 2025.

La réforme des lycées professionnels a prévu de nouvelles modalités pour les cartes des formations futures. Le ministère vient de mettre à jour sa page sur le sujet : [carte des formations professionnelles initiales](#).

Les étapes :

- Actuellement, les équipes des Drafpica sont en train de rédiger des éléments de cadrage de la nouvelle carte, qui seront transmis aux établissements.
- Les équipes seront ensuite réunies dans le cadre des conseils pédagogiques afin de faire des propositions sur des évolutions possibles de la carte des formations des lycées professionnels. Pour cela, l'application Orion sera mise à disposition en janvier 2024 pour donner des indicateurs statistiques.
- Des réunions avec les acteurs de la carte des formations seront organisées par les sous-préfets.
- À l'issue, un plan pluriannuel État-Région sera mis en place.

L'avis du SE-Unsa

Nous demandons que les éléments de cadrage soient partagés avec les organisations syndicales afin d'y apporter notre expertise. Le SE-Unsa va donc demander au ministère que les syndicats soient invités autour des tables des discussions des préfectures.

Nous rappelons que :

- ces cartes des formations ne doivent pas être à moyens constants ;
- une formation non-insérante ne ferme pas systématiquement car elle peut devenir insérante en y associant un bac + 1 ;
- les ouvertures ne doivent pas concerner que l'apprentissage ;
- les statistiques territoriales n'enferment pas les élèves dans des formations locales ;
- les établissements soient force de proposition mais que la responsabilité d'ouverture et de fermeture ne leur incombe pas.